



RCS : BEZIERS
Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00035
Numéro SIREN : 389 478 041
Nom ou dénomination : A2H AUDIT - HARDTMEYER-HUC

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2017 sous le numéro de dépôt 6775

(1)

Désignation de l'entreprise **SAS HARDTMEYER HUC** Dépot au greffe du Tribunal de Commerce de BEZIERS en nombre de mois * **1 2**
 Adresse de l'entreprise **ESPACE 2 B** **34760 BOUJAN SUR LIBRON** Durée de l'exercice précédent * **1 2**

Numéro SIRET* **3 8 9 4 7 8 0 4 1 0 0 0 2 0** le **23 OCT. 2017** Néant *

		Sous le n°		N°			
		30092012		300911			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISE *							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	13 803	13 697	106		
	Fonds commercial (1)	AH	225 149		225 149		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	Terrains	AN					
	Constructions	AP	48 621	38 142	10 479		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR					
	Autres immobilisations corporelles	AT	45 570	39 660	5 910		
	Immobilisations en cours	AV					
	Avances et acomptes	AX					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
Autres participations		CU					
Créances rattachées à des participations		BB					
Autres titres immobilisés		BD					
Prêts		BF					
Autres immobilisations financières *	BH						
TOTAL (II)	BJ	333 143	91 498	241 644	208 491		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL				
		En cours de production de biens	BN				
		En cours de production de services	BP				
		Produits intermédiaires et finis	BR				
		Marchandises	BT				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV					
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	327 851	17 698	310 153	280 192
		Autres créances (3)	BZ	8 687		8 687	18 758
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD				
Disponibilités		CF	29 507		29 507	56 361	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	7 631		7 631	7 716	
	TOTAL (III)	CJ	373 675	17 698	355 977	366 777	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	706 818	109 196	597 622	575 268		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *				Stocks :			
Immobilisations :				Créances :			

Cette page est réservée

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS HARDTMEYER HUC		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	187 499	187 499
	Report à nouveau	DH	69 116	60 598
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	664	8 518
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	312 279
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO	0	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	75 000	
	Provisions pour charges	DQ	11 041	11 410
	TOTAL (III)	DR	86 041	11 410
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	25 278	20 036
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 944	96 464
	Dettes fiscales et sociales	DY	134 080	135 744
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	199 302	252 244
	Écarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	597 622	575 268
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	186 490	252 244	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS HARDTMEYER HUC		Exercice N		Total	Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI	1 016 307	962 547	
	Chiffre d'affaires nets*	FJ	FK	FL	1 016 307	962 547	
	Production stockée *			FM	(3 750)	3 750	
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	10 019	43 741	
	Autres produits (1) (11)			FQ	2	127	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 022 578	1 010 165
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	298 854	315 517	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	11 028	11 329	
	Salaires et traitements *			FY	453 991	452 378	
	Charges sociales (10)			FZ	172 939	172 769	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	7 782	8 921
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	2 020	3 820
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	75 000		
	Autres charges (12)			GE	3	34 502	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 021 617	999 236	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	960	10 929	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	0	0	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	242		
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	242	0	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(242)	0	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V -VI)				GW	718	10 929	

Désignation de l'entreprise : SAS HARDTMEYER HUC

Néant *

		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			990
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	0		990
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			990
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	0		990
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	0		0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	54		2 411
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 022 578		1 011 155
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 021 913		1 002 637
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	664		8 518
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { Produits de locations immobilières	HY			
	{ Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	12 556		17 205
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	4 647		4 647
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	7 462		5 379
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N				
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS HARDTMEYER HUC Néant

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF	
	Terrains		KG	KH	KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre [Dont composants L9]	KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui [Dont composants M1]	KM	KN	KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions* [Dont composants M2]	KP	KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont composants M3]	KS	KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers*		KV	KW	KX
		Matériel de transport*	1 103	KY	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique	45 760	LB	LC	LD
		Emballages récupérables et divers*		LE	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ	
	Avances et acomptes		LK	LL	LM	
	TOTAL III	91 361	LN	LO	LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T	
	Autres participations		8U	8V	8W	
	Autres titres immobilisés		1P	1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U	1V	
	TOTAL IV	0	LQ	LR	LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	296 899	ØG	ØH	ØJ	

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *ou évaluation par mise en équivalence	
			par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG	MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU	MM	MN	MO
		Matériel de transport	1 103	IV	MP	MQ	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	4 692	IW	MS	MT	MU
		Emballages récupérables et divers*		IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB	
Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF		
	TOTAL III	0	IY	NG	NH	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW	
	Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G	
	TOTAL IV	0	I3	NJ	NK	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	I4	ØK	ØL	ØM	

Cegrid Group (Ne pas reporter le montant des centimes)*

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
Formulaire obligatoire (article 53A
du Code général des impôts).

Exercice N clos le 3 0 0 9 2 0 1 2

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS HARDTMEYER HUC

Néant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HARDTMEYER HUC										Néant <input type="checkbox"/> *									
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CY			EL			EN							
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II			PE			PF			PH							
Terrains			PI			PJ			PK			PL							
Constructions			PM			PN			PO			PQ							
Sur sol propre			PR			PS			PT			PU							
Sur sol d'autrui			PV			PW			PX			PY							
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PZ			QA			QB			QC							
Installations techniques, matériel et outillage industriels			QD			QE			QF			QG							
Autres immobilisations corporelles			QH			QI			QJ			QK							
Inst. générales, agencements, aménagements divers			QL			QM			QN			QO							
Matériel de transport			QP			QR			QS			QT							
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QU			QV			QW			QX							
Emballages récupérables et divers			ØN			ØP			ØQ			ØR							
TOTAL III			76 152			6 342			4 692			77 802							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			88 408			7 782			4 692			91 498							
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																			
Immobilités amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions		Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6					
Sur sol propre		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4					
Sur sol d'autrui		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7					
Inst. gales, agenc. divers		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5					
Matériel de transport		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3					
Mat. bureau et inform., mobilier		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1					
Emballages récup. et divers		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participation Total IV		NL						NM						N0					
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non venant (NP+NQ+NR)		NW		0		Total général non venant (NS+NT+NU)		NY		0		Total général non venant (NW-NY)		NZ					
0														0					
CADRE C																			
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations												SP				SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Vegeu Group

Désignation de l'entreprise : SAS HARDTMEYER HUC

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	0	TS 0	TT 0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	11 410	TV 75 000	TW 369	TX 86 041
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
		6N	6P	6R	6S
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation(1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	17 866	TY 2 020	TZ 2 188
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	29 276	UB 77 020	UC 2 557	UD 103 739
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		77 020	UF 2 557	
	UG				
	UJ				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

OTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑧

SAS HARDTMEYER HUC

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	21 131	21 131		
	Autres créances clients		UX	306 720	306 720		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	2 358	2 358	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	6 329	6 329	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR				
	Charges constatées d'avance		VS	7 631	7 631		
	TOTAUX			VT	344 169	VU 344 169	VV 0
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	25 242	12 430	12 812		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	39 944	39 944			
Personnel et comptes rattachés		8C	23 426	23 426			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	41 050	41 050			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	66 365	66 365		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 240	3 240		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	36	36			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	199 302	VZ 186 490	12 812	0
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	25 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : SAS HARDTMEYER HUC		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 1 2	
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE 1 234
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG 1 234
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III) *				
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf tableau 2067-BIS-SD)				
	Amendes et pénalités (nature :				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7
RÉGIME D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art.209 C)	SX	Quote-part de 5 % des plus-values à taux zéro	M8
					TOTAL I
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		
			- imposées au taux de 0 %		
			- imposées au taux de 19 %		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(quote-part des frais et charges restant imposable, à déduire des produits nets de participation	2A)
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *				
	Majoration d'amortissement *				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissement immobilières cotées (art.208 C)	K3
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	
			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
			Zone franche Corse (art. 44 décies)	OT	
			Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangers art.209C	OT	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI)
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	360
		déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	360
					XO 0

10

DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS HARDTMEYER HUC		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis Al. 2 du CGI. *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
INDEMNITES FIN DE CARRIERE	8X		8Y 369
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
PROVISION C3S	9K	1 277	9L 1 266
PROVISION TVTS	9M		9N 1 234
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	1 277	YO 2 869
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		0	0

CREDITS D'IMPOTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ	0	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR	0	Crédit d'impôt Famille	JS	0
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT	0	Crédit d'impôt investissement en Corse	JU	0	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV	0
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW	0	Autres imputations	JX	0			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-3 du Code des Transports. (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SAS HARDTMEYER HUC		Néant <input type="checkbox"/>			
TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		ØC	60 598	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		ØD	8 518	
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)				
		Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)		ØE	0
TOTAL I			ØF	69 116	
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB		
		- Autres réserves	ZD		
	Dividendes		ZE		
	Autres répartitions		ZF		
	Report à nouveau		ZG	69 116	
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)			TOTAL II	ZH
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.					
RENSEIGNEMENTS DIVERS		Exercice N :	Exercice N - 1 :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7		YQ	23 481	72 074
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS		
DETAILS DES POSTES	- Sous-traitance		YT	84 024	83 975
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété J8		XQ	82 270	85 138
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU	3 108	3 369
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	(2 039)	11 584
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES		ST	131 493	131 451
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	298 854	315 517
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW	1 930	1 975
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS		9Z	9 098	9 354
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	11 028	11 329
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée		YY	197 137	177 465
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	46 854	50 796
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2011) *		ØB	453 095	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*		ØS		
	- Effectif moyen du personnel* (dont apprentis : 0,00 handicapés) : 0,00		YP	13,00	15,00
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société*		ZK		%
	- numéro de centre de gestion agréé * XP			- Filiales et participations (liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR	
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		plus-values à 15 % JK		plus-values à 0 % JL
			plus-values à 19 % JM		Imputations JC
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		plus-values à 15 % JN		plus-values à 0 % JO
			plus-values à 19 % JP		Imputations JF
	Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe. JG		indiquer 1 pour Société mère, 2 pour filiale JH		N° SIRET de la société mère JJ

Désignation de l'entreprise : SAS HARDTMEYER HUC

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés * (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1	ORDINATEUR 20092003	2 572	2 572		
	2	ORDINATEUR 31052008	2 120	2 120		
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détails à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))				(A)	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))		(B)
					CADRE C : autres plus ou moins-value taxables à 19 % (11)		(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Cepta Group

Désignation de l'entreprise : SAS HARDTMEYER HUC Néant *

1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 16 % 2	
	Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) 1 *	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) 1 *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16%	Solde des moins-values à 16%
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2 + 3 - 4 - 5
	A 19%, 16,5% (1) ou à 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)	A 15% ou à 16,5% (1)		
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Group

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS HARDTMEYER HUC Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N -1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3	0	0	0	0	0
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6	0	0	0	0	0
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7	0	0	0	0	0

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e,6^e,7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Désignation de l'entreprise : SAS HARDTMEYER HUC		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01102011 et clos le : 30092012		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>
I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	1 016 307
Production stockée	OD	(3 750)
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	1 012 557
II - Consommation de biens et services en provenance d'un tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	OR	202 421
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	202 421
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG 810 135
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2012 dont le total est de 597 621,62 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 664,36 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2011 au 30/09/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 23 novembre 2012.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

Aucun évènement significatif n'est intervenu à compter de la clôture.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

La société ne détenant pas d'immobilisations décomposables et ne dépassant pas les trois seuils fixés par l'instruction administrative, la durée d'usage a été conservée concernant le calcul des amortissements.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- | | |
|--|------------|
| - Agencements & aménagements des constructions | 10 ans |
| - Matériel de bureau | 3 ou 5 ans |
| - Mobilier de bureau | 3 ou 5 ans |

Les actifs ont été évalués à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes

à disposition

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de retraite

Les engagements ont été constatés sous forme de provisions.

Changements de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Informations relatives au DIF

Le nombre d'heures de formation acquises au titre du DIF s'élève à 1 356,23 au 31/12/2011.

Faits caractéristiques

Aucun fait caractéristique n'est intervenu durant l'exercice.

IMMOBILISATIONS

Cadre A		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement et de développement			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			
	Total I			
	Total II	205 538		33 414
Immobilisations corporelles				
	Terrains			
	Constructions sur sol propre			
	Constructions sur sol d'autrui			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	44 498		4 123
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			
	Installations générales, agencements et aménagements divers			
	Matériel de transport	1 103		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 760		3 399
	Emballages récupérables et divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	Total III	91 361		7 521
Immobilisations financières				
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	Total IV			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		296 899		40 935

Cadre B		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
		Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			238 952	
Immobilisations corporelles					
	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	Constructions sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements, aménag. constructions			48 621	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Installations générales, agencements et aménagements divers				
	Matériel de transport			1 103	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 692		44 467	
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total III		4 692	94 191	
Immobilisations financières					
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	Total IV				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			4 692	333 143	

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement Total I				
Autres immobilisations incorporelles Total II	12 257	1 440		13 697
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions	34 112	4 030		38 142
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport	553	550		1 103
Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 487	1 761	4 692	38 557
Emballages récupérables et divers				
Total III	76 152	6 342	4 692	77 802
TOTAL GENERAL (I + II + III)	88 408	7 782	4 692	91 498

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOI.							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
Immo. incorporelles							
Frais d'établissem. Total I							
Aut. immo. incorp. Total II							
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outill. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
Total III							
Frais acq. titres part. Total IV							
TOT. GEN. (I+II+III+IV)							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			
Montant net début d'ex.	Augment. Dotations	Dotations ex. taux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations exercice	Diminutions Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
-----------------------------------	-------------------------------------	----------------------------------	-----------------------------------

Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges		75 000		75 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	11 410		369	11 041
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Total II	11 410	75 000	369	86 041
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	17 866	2 020	2 188	17 698
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
Total III	17 866	2 020	2 188	17 698
TOTAL GENERAL (I + II + III)	29 276	77 020	2 557	103 739

- d'exploitation
Dont dotations et reprises : - financières
- exceptionnelles

77 020

2 557

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-I-5 du CGI)

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
Total		344 169	344 169	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
Total		199 302	186 490	12 812	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

25 000

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

FONDS COMMERCIAL

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Eléments constitutifs du fonds commercial	Montant des éléments			Global	Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport		
CLIENTELE HARDTMEYER	85 981			85 981	
CLIENTELE HUC JL	103 000			103 000	
CLIENTELE TIERS	36 168			36 168	
Total	225 149			225 149	

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	30/09/2012	30/09/2011
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	242	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 481	39 575
Dettes fiscales et sociales	35 945	41 297
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
Total	69 668	80 872

DETAIL DES CHARGES A PAYER

		30/09/2012	30/09/2011
Emprunts et dettes financières divers			
168880	INT.COUR./AUTRES EMPRUNTS	242	
Total		242	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
408100	FOURN. FACT.NON PARVENUES	33 481	39 575
Total		33 481	39 575
Dettes fiscales et sociales			
428200	DETTES PROV./CONGES PAYES	23 356	22 205
428600	PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	70	4 500
438200	CHARG.SOC./CONGES A PAYER	9 279	8 627
438600	AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER		2 250
448600	CHARGES A PAYER	3 240	3 715
Total		35 945	41 297
TOTAL GENERAL		69 668	80 872

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance		30/09/2012	30/09/2011
Produits d'exploitation			
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Total			

Charges constatées d'avance		30/09/2012	30/09/2011
Charges d'exploitation		7 631	7 716
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Total		7 631	7 716

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

		30/09/2012	30/09/2011
486000	CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	7 631	7 716
TOTAL GENERAL		7 631	7 716

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

		30/09/2012	30/09/2011
Sur opérations en capital			
775000	PRODUITS CES.ELTS D'ACTIF		990
Total			990
TOTAL GENERAL			990

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Différentes catégories de titres	Valeur nominale		Nombre de titres			
	Au début de l'exercice	En fin d'exercice	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
ACTIONS	20,00000	20,00000	2 500			2 500

CREDIT BAIL

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Postes du bilan	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		exercice	cumulées		exercice	cumulées
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles					17 203	39 055
Immobilisations en cours						
Total					17 203	39 055

Postes du bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans	Total		
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	17 203	6 278		23 481		
Immobilisations en cours						
Total	17 203	6 278		23 481		

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	23 481
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	11 041
Autres engagements donnés :	
Total (1)	34 522

(1) Dont concernant :

- les dirigeants

- les filiales

- les participations

- les autres entreprises liées

Dont engagements assortis de sûretés réelles

Engagements reçus	Montant
-------------------	---------

Total (2)	
------------------	--

(2) Dont concernant :

- les dirigeants

- les filiales

- les participations

- les autres entreprises liées

Dont engagements assortis de sûretés réelles

Engagements réciproques	Montant
-------------------------	---------

Total	
--------------	--

EFFECTIF MOYEN

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers	9	
Total	13	0

Marc AUFORT

Commissaire aux comptes associé
Expert comptable associé

Laure CAUCAT

Commissaire aux comptes associée
Expert comptable associée

Société de Commissariat aux Comptes

« **HARDTMEYER - HUC** »

SAS

au capital de 50 000 €

Siège social : Espace 2B – 6, Mail Philippe LAMOUR

- 34 760 BOUJAN SUR LIBRON -

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2012

Société de Commissariat aux Comptes « HARDTMEYER HUC »

SAS au capital de 50 000 €

Siège Social : Espace 2B - 6, Mail Philippe LAMOUR - 34 760 BOUJAN SUR LIBRON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2012, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la « Société de Commissariat aux comptes HARDTMEYER - HUC », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'annexe expose les méthodes comptables retenues concernant les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, et notamment les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des participations et autres titres, et des créances.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

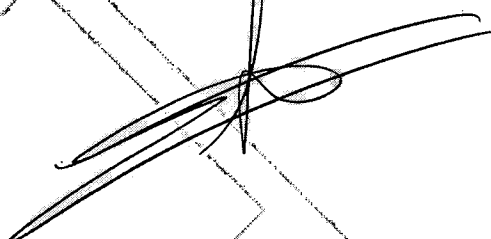
III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en FRANCE, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

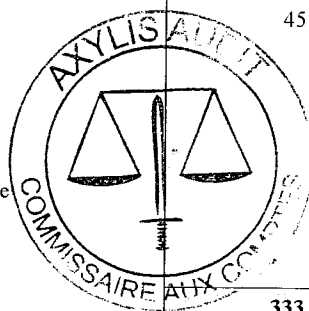
Fait à Boujan sur Libron
le 15 février 2013

L. CAUCAT
Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF

	30/09/2012			30/09/2011
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	13 803	13 697	106	
Fonds commercial (1)	225 149		225 149	193 281
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	48 621	38 142	10 479	10 387
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	45 570	39 660	5 910	4 823
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	333 143	91 498	241 644	208 491
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				3 750
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	327 851	17 698	310 153	280 192
Autres créances	8 687		8 687	18 758
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	29 507		29 507	56 361
Charges constatées d'avance (3)	7 631		7 631	7 716
	373 675	17 698	355 977	366 777
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	706 818	109 196	597 622	575 268
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



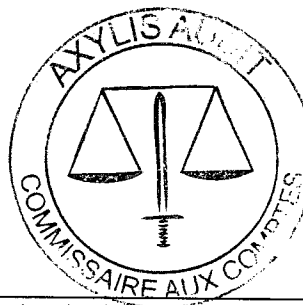
BILAN PASSIF

	30/09/2012	30/09/2011
	Net	-Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé :)	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	5 000	5 000
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	187 499	187 499
Report à nouveau	69 116	60 598
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	664	8 518
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	312 279	311 614
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	75 000	
Provisions pour charges	11 041	11 410
	86 041	11 410
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières (3)	25 278	20 036
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	39 944	96 464
Dettes fiscales et sociales	134 080	135 744
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
	199 302	252 244
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	597 622	575 268
(1) Dont à plus d'un an (a)	12 812	
(1) Dont à moins d'un an (a)	186 490	252 244
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

COMPTES DE RESULTAT (Suite)

	30/09/2012	30/09/2011
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		990
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Charges exceptionnelles		990
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		990
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
		990
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	54	2 411
Total des produits	1 022 578	1 011 155
Total des charges	1 021 913	1 002 637
BENEFICE OU PERTE	664	8 518
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	12 556	17 205
- Redevances de crédit-bail immobilier	4 647	4 647
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2012 dont le total est de 597 621,62 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 664,36 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2011 au 30/09/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 23 novembre 2012.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs



Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

Aucun événement significatif n'est intervenu à compter de la clôture.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

La société ne détenant pas d'immobilisations décomposables et ne dépassant pas les trois seuils fixés par l'instruction administrative, la durée d'usage a été conservée concernant le calcul des amortissements.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- | | |
|--|------------|
| - Agencements & aménagements des constructions | 10 ans |
| - Matériel de bureau | 3 ou 5 ans |
| - Mobilier de bureau | 3 ou 5 ans |

Les actifs ont été évalués à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes

à disposition

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de retraite

Les engagements ont été constatés sous forme de provisions.

Changements de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Informations relatives au DIF

Le nombre d'heures de formation acquises au titre du DIF s'élève à 1 356,23 au 31/12/2011.

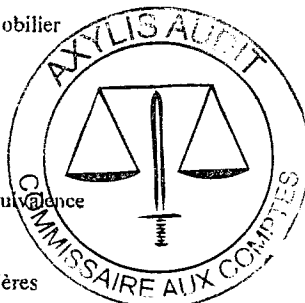


Faits caractéristiques

Aucun fait caractéristique n'est intervenu durant l'exercice.

IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total I			
	Total II		33 414
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	44 498		4 123
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport	1 103		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 760		3 399
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III	91 361		7 521
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
Total IV			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	296 899		40 935

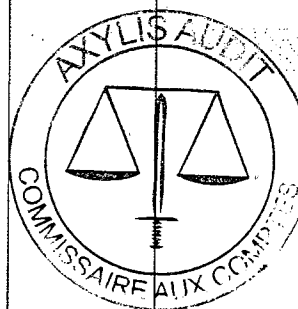


Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			238 952	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions			48 621	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport			1 103	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		4 692	44 467	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III		4 692	94 191	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total IV				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		4 692	333 143	

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	Total I				
Autres immobilisations incorporelles	Total II	12 257	1 440		13 697
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions		34 112	4 030		38 142
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers					
Matériel de transport		553	550		1 103
Matériel de bureau et informatique, mobilier		41 487	1 761	4 692	38 557
Emballages récupérables et divers					
	Total III	76 152	6 342	4 692	77 802
TOTAL GENERAL (I + II + III)		88 408	7 782	4 692	91 498

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOI							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
Immo. incorporelles							
Frais d'établissm. Total I							
Aut. immo. incorp. Total II							
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
	Total III						
Frais acq. titres part. Total IV							
TOT. GEN. (I+II+III+IV)							



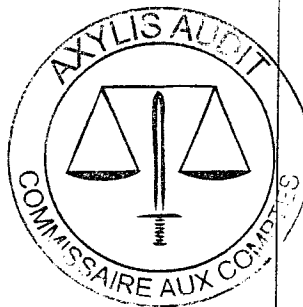
Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
	Montant net début d'ex.	Augmen-tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges		75 000		75 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	11 410		369	11 041
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Total II	11 410	75 000	369	86 041
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	17 866	2 020	2 188	17 698
Autres dépréciations				
Total III	17 866	2 020	2 188	17 698
TOTAL GENERAL (I + II + III)	29 276	77 020	2 557	103 739
		- d'exploitation	77 020	2 557
		- financières		
		- exceptionnelles		
<i>Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)</i>				

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A l'an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
Total		344 169	344 169	



(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
Total		199 302	186 490	12 812	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

25 000

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

FONDS COMMERCIAL

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Eléments constitutifs du fonds commercial	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE HARDTMEYER	85 981			85 981	
CLIENTELE HUC JL	103 000			103 000	
CLIENTELE TIERS	36 168			36 168	
Total	225 149			225 149	

CHARGES A PAYER

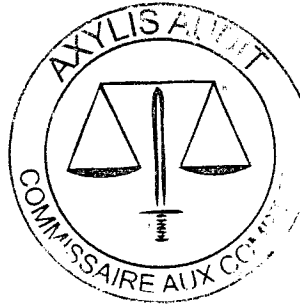
(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	30/09/2012	30/09/2011
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	242	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 481	39 575
Dettes fiscales et sociales	35 945	41 297
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
Total	69 668	80 872



DETAIL DES CHARGES A PAYER

		30/09/2012	30/09/2011
Emprunts et dettes financières divers			
168880	INT.COUR./AUTRES EMPRUNTS	242	
Total		242	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
408100	FOURN. FACT.NON PARVENUES	33 481	39 575
Total		33 481	39 575
Dettes fiscales et sociales			
428200	DETTES PROV./CONGES PAYES	23 356	22 205
428600	PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	70	4 500
438200	CHARG.SOC./CONGES A PAYER	9 279	8 627
438600	AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER		2 250
448600	CHARGES A PAYER	3 240	3 715
Total		35 945	41 297
TOTAL GENERAL		69 668	80 872



PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	30/09/2012	30/09/2011
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total		

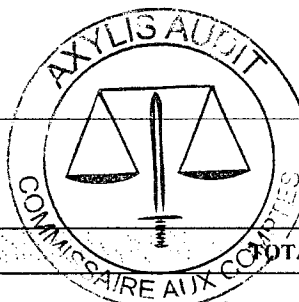
Charges constatées d'avance	30/09/2012	30/09/2011
Charges d'exploitation	7 631	7 716
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	7 631	7 716

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

		30/09/2012	30/09/2011
486000	CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	7 631	7 716
TOTAL GENERAL		7 631	7 716

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

		30/09/2012	30/09/2011
Sur opérations en capital			
775000	PRODUITS CES.ELTS D'ACTIF		990
	Total		990
	TOTAL GENERAL		990



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

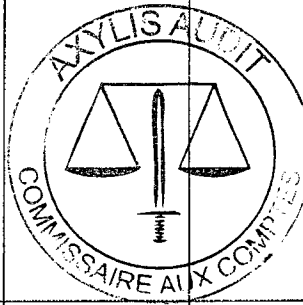
(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Différentes catégories de titres	Valeur nominale		Nombre de titres			
	Au début de l'exercice	En fin d'exercice	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant exerci	En fin d'exercice
ACTIONS	20,00000	20,00000	2 500			2 500

CREDIT BAIL

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

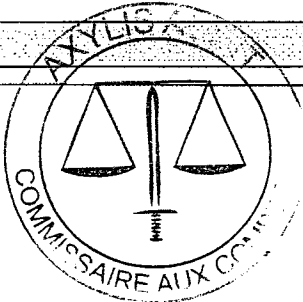
Postes du bilan	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		exercice	cumulées		exercice	cumulées
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles					17 203	39 055
Immobilisations en cours						
Total					17 203	39 055



Postes du bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans	Total		
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	17 203	6 278		23 481		
Immobilisations en cours						
Total	17 203	6 278		23 481		

ENGAGEMENTS FINANCIERS

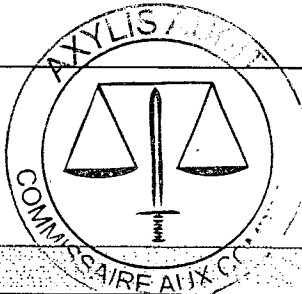
(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	-
Engagements de crédit-bail mobilier	23 481
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	11 041
Autres engagements donnés :	
Total (1)	34 522
<p>(1) Dont concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées <p>Dont engagements assortis de sûretés réelles</p>	
	
Engagements reçus	Montant
Total (2)	
<p>(2) Dont concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées <p>Dont engagements assortis de sûretés réelles</p>	
Engagements réciproques	Montant
Total	

EFFECTIF MOYEN

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers	9	
Total	13	0



**SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
HARDTMEYER-HUC
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : immeuble ESPACE 2B
6, Mail Philippe Lamour, 34760 BOUJAN SUR LIBRON
389478041 RCS BEZIERS**

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 4 MARS 2013**

Madame, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2012 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 septembre 2012, l'activité de la Société a enregistré une augmentation de 5,58 %.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2012, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours se situent dans le développement normal des affaires sociales.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

TOTAL DES DETTES FOURNISSEURS AU 30/09/2012				
	30 jours	45 jours	60 jours	TOTAL
Dettes fournisseurs	4 788 ,68		1 674,40	6 463.08

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 016 307 euros contre 962 547 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 5,58%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 6 269 euros contre 47 618 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -86,83%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 298 853 euros contre 315 517 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,28%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 11 028 euros contre 11 329 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,65%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 453 991 euros contre 452 378 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 0,35%.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 172 939 euros contre 172 769 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,09%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 13 personnes contre 15 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de -13,33%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 84 802 euros contre 12 741 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 565,58%.

Le montant des autres charges s'élève à 3 euros contre 34 502 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -99,99%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 021 616 euros contre 999 236 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,23%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 960 euros contre 10 929 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -91,21%.

Compte tenu d'un résultat financier de -242 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 718 euros contre 10 929 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -93,43%.

Après prise en compte :

- d'un impôt sur les sociétés de 54 euros contre 2 411 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 664,00 euros contre un bénéfice de 8 518,00 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -92,20%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 664,00 euros que nous vous proposons d'affecter au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 69 780,00 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 312 279,00 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE


Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à BOUJAN SUR LIBRON

Le 15 février 2013


Le Président
Jean-Louis HUC

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES HARDTMEYER-HUC
 Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
 Siège social : immeuble ESPACE 2B
 6, Mail Philippe Lamour, 34760 BOUJAN SUR LIBRON
 389478041 RCS BEZIERS

Tableaux financiers au 30 septembre 2012

Tableau financier	30/09/2012	30/09/2011	30/09/2010	30/09/2009	30/09/2008
I – Situation financière en fin d'exercice :					
a) Capital social	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
b) Nombre d'actions émises	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 016 307,00	962 547,00	933 762,00	901 565,00	793 682,00
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	85 520,00	23 670,00	72 227,00	86 336,00	35 752,00
c) Impôt sur les bénéfices	54,00	2 411,00	5 471,00	11 871,00	1 856,00
d) Bénéfices après impôts, amortissement et provisions	664,00	8 518,00	27 357,00	43 275,00	7 717,00
e) Résultat distribué	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
f) Participation des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfices après impôts, mais avant amortissement et provisions	34,19	8,50	26,70	29,79	13,56
b) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	0,27	3,41	10,94	17,31	3,09
c) Dividende versé à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV – Ventilation de la nature des actions					
a) Nombre d'actions à dividende prioritaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
b) Nombre maximum d'actions futures à créer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
c) Par exercice de droits de souscription	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V - Personnel					
a) Nombre de salariés	13,00	15,00	15,00	16,00	11,00
b) Montant de la masse salariale	453 991,00	452 378,00	447 171,00	385 836,00	324 996,00
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres)	172 939,00	172 769,00	156 204,00	133 388,00	114 254,00

**SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
HARDTMEYER-HUC
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : immeuble ESPACE 2B
6, Mail Philippe Lamour, 34760 BOUJAN SUR LIBRON
389478041 RCS BEZIERS**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 4 MARS 2013**

Le 4 MARS 2013,
A 17 heures,

Les associés de la société SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES HARDTMEYER-HUC se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, immeuble ESPACE 2B-6, Mail Philippe Lamour 34760 BOUJAN SUR LIBRON, sur convocation faite par lettre remise en main propre adressée le 20 février 2013 à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Louis HUC, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Geneviève HUC est désigné comme secrétaire.

La société AXYLIS AUDIT, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 2498 sur les 2500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant au moins le quart du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,

- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2012,
- le rapport de gestion du Président,
- les rapports du Commissaire aux Comptes,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2012 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2012, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 664,00 euros au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 69 780,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



Le secrétaire

